

Le Jour, 8 janvier 1948

CEUX QUI S'EN VONT... (Joseph Accaoui)

Ceux que nous aimons et qui s'en vont, il faut bien que notre cœur, que nos larmes les accompagnent. Il faut que, dans le deuil, l'amitié d'une vie s'exprime à haute voix, de la même façon que s'épanouissent les fleurs. Nos sentiments les plus purs, c'est dans de tels moments qu'ils éclatent, lorsque nous nous rendons compte avec stupeur que ceux qui en étaient l'objet ne sont plus.

Joseph Accaoui était de ces hommes rares dont chacun se borne à dire qu'ils honorent leur cité ; une âme droite et haute, un esprit élevé, tout ce que la sensibilité, la générosité et l'affection peuvent donner de spirituel et d'humain, enfin une somme exceptionnelle de qualités et de vertus. Le voilà parti, comme tant d'autres : pas même hélas ! avec ce mouvement de la main qui nous retient sur les quais d'embarquement et qui signifie un adieu.

Ce ne sont pas ceux dont le nom retentit le plus haut qui font le plus d'ordre et de bonheur autour d'eux ; mais les discrets et les doux, chez qui s'ajoute à la personnalité et au caractère cette modération naturelle qui est un aspect de l'équilibre, une forme de l'équité, une condition de justice. Joseph Accaoui était bien de ceux-là ; mais avec quelle fermeté ne défendait-il pas ce qui lui paraissait la vérité et le droit ! Incapable de se résigner devant une injustice, il était à sa manière un redresseur de torts ; d'autant plus courageux qu'il voyait faible celui qu'il défendait. Que peut-on dire de plus décisif d'un homme ?

Il n'est plus, l'ami sûr, qui fut le meilleur ami de tant d'autres. Il s'en est allé avant de terminer sa saison. La vie et la mort ont des rigueurs. Elles nous imposent leur loi sans tenir compte de nos cris. Mais c'est le souvenir même de Joseph Accaoui qui invite à la sérénité et à l'espérance. Toute sa vie fut un acte de foi. Chacun de ceux qui le chérissaient se doit maintenant à sa mémoire de faire comme lui.